

DECISION N° 2061/D/MINSANTE

DU 2 AVR 2024

Portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
 - Vu** le Décret n° 94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret n° 2000/287 du 12 octobre 2000 ;
 - Vu** le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 - Vu** le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 - Vu** le Décret n° 2012/079 du 09 mars 2012 portant régie de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde ;
 - Vu** le Décret n° 2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
 - Vu** le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - Vu** le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,
- Considérant les nécessités de service,**

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

SERVICES DECONCENTRES

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE

DISTRICT DE SANTE DE MFOU

CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKASSOMO

Chef de Centre : Monsieur **ESSA'A Pierre Steve**, Infirmier Diplômé d'Etat Principal, matricule **C-003541**, précédemment Chef du Centre de Santé Intégré de Nkolmevah, en remplacement de madame **LEBOGO Faustine**, appelée à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EXTREME-NORD

DISTRICT DE SANTE DE MAROUA 3

CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOURSOUNGO

Chef de Centre : Madame **MALGANA Jeannette**, Aide-Soignant, matricule **695767-W**, précédemment en service au District de Santé de Meri, poste vacant.

CENTRE DE SANTE INTEGRE DE GAI-GAI

Chef de Centre : Monsieur **TAIWE**, Infirmier, matricule **682960-N**, précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Extrême-Nord, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'OUEST

DISTRICT DE SANTE DE BAGANGTE

CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KAFENG

Chef de Centre : Monsieur **TCHIO Raynal Douglas**, Infirmier, matricule **682982-G**, précédemment en service dans ledit Centre, poste vacant.



DISTRICT DE SANTE DE KOUOPTAMO
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE CHANAS

Chef de Centre : Madame **NGOUTANE Pasma**, Aide-Soignante Généraliste, matricule **X-077720**, précédemment en service dans ledit Centre, poste vacant.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages, de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le **12 AVR 2024**

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



DR MANAOUDA MALACHIE